

Semer la vie
Tracer l'avenir



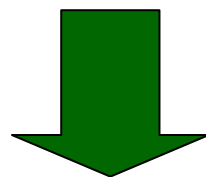
La Fédération
française
des producteurs
d'oléagineux et
de protéagineux

Gazole Non Routier et Diester

l'essentiel



- L'entrée en vigueur de la **directive sur le Gazole Non Routier** (GNR) donne lieu à de multiples interprétations sur les conséquences de l'arrivée de ce nouveau carburant.



**sources d'inquiétudes
incompréhensions**



- La **FOP** et **Proléa** vous éclairent sur la présence de biodiesel dans le Gazole Non Routier.

Est-ce la filière Diester qui a initié ce changement ?

NON

Volonté européenne (Directive sur la qualité des carburants)

Réduction de la teneur en soufre des carburants (divisée par 1000 avec le GNR par rapport au fioul).

Action collective sur la réduction des émissions polluantes.

La France est quasiment le dernier Etat de l'Union Européenne à adopter le Gazole Non Routier !

Y a-t-il un intérêt réel à remplacer le fioul domestique ? (1/2)

OUI !

Normes de pollution « Tier » des motorisations tracteurs et engins agricoles très sévères.

- Leur objectif : **limiter les émissions** d'oxydes d'azote et de particules



Y a-t-il un intérêt réel à remplacer le fioul domestique ? (2/2)

- Depuis 2011 : **rejets d'oxyde d'azote** traités avec une **solution d'urée (Ad-Blue)** dans les systèmes de traitement des gaz d'échappement.
- Pour fonctionner, la **teneur en soufre** doit être très basse.

Le GNR répond à ce critère, pas le fioul domestique !

LES PLUS DU DIESTER

Une lutte efficace contre l'effet de serre : en 2010, près de 5 millions de tonnes de rejets d'équivalent CO₂ ont été économisés grâce à l'emploi du biodiesel (*étude ADEME avril 2010*).

Une énergie française renouvelable : elle est produite chaque année sur nos sols à partir des récoltes d'oléagineux, lui assurant ainsi son renouvellement (contrairement au pétrole, énergie fossile).

Une teneur en soufre quasiment nulle.



Pourquoi du biodiesel dans le Gazole Non Routier ?

- Le biodiesel est incorporé et consommé par tous les moteurs diesel des véhicules routiers.
- Une incorporation dite « banalisée » dans le gazole depuis 1995.
- Elle atteint 7 % en volume à l'heure actuelle.

- Pour chaque véhicule diesel : le plein de gazole contient du biodiesel (partie intégrante de la norme gazole).
- Les distributeurs pétroliers ne stockent plus que du gazole additivé en biodiesel.

LES PLUS DU DIESTER

Une alternative plus que crédible face au pétrole.

Ajouter du Diester dans le gazole permet d'économiser cette énergie fossile (34 millions de tonnes consommés par an) et d'en réduire les importations.

Avec une capacité de production de 2 millions de tonnes de biodiesel Diester, notre territoire gagne en indépendance énergétique.

Une filière dynamique qui développe des emplois :

100 000 producteurs d'oléagineux, 500 organismes stockeurs, 7 usines de production en France.



Véhicules routiers ou non routiers = même gazole

Le biodiesel incorporé dans le GNR entraîne-t-il un risque moteur ?

NON !

- **Depuis le début des années 90**, l'ensemble des véhicules routiers consomme sans problème du biodiesel incorporé au gazole.
- **Pas de garanties constructeurs** si vous faites toujours rouler vos véhicules récents (Tier 4) avec du fioul.
- **Pour les tracteurs les plus âgés** : changement de filtre à carburant après quelques pleins au GNR (suppression des impuretés récupérées sur le filtre).

Le nettoyage de cuve est-il nécessaire lors du passage au GNR, à cause du biodiesel ?

NON !

- Nettoyage de cuve **dicté par le changement** de carburant (fioul et GNR n'ont pas la même constitution).
- Votre cuve est conforme à la réglementation (juillet 2004) et dans un état correct ? **PAS de nettoyage.**
- Votre cuve âgée de plus de 10 ans ? **Nettoyage** avant le passage au GNR conseillé.

Le biodiesel incorporé dans le GNR va-t-il poser un problème de stabilité ?

NON !

- La conservation du GNR est prévue pour 6 mois, période pendant laquelle le mélange reste stable.
- Depuis pratiquement 3 ans, le Diester est systématiquement additivé en antioxydant (meilleure stabilité dans le temps).

Pour tout savoir sur :

- Le stockage et ses conditions
- Le nettoyage de la cuve
- L'achat d'une nouvelle cuve

www.bcma.fr



- Le GNR avec sa chaudière ?

Contactez votre
chauffagiste

La FOP et PROLEA

www.prolea.com

L'info grand public

www.diester.fr

**Les collectivités
et entreprises exemplaires**

www.partenaires-diester.com

PLUS D'INFORMATIONS

- Téléchargez le document « GNR et Diester » sur www.prolea.com et www.diester.fr
- Commandez gratuitement des exemplaires (par 50) auprès de la FOP : l.braillard@prolea.com



l'essentiel

Gazole Non Routier (GNR) et Diester

**AMBASSEURS
D'UNE DÉMARCHE MOTEUR !**

L'entrée en vigueur de la directive sur le Gazole Non Routier (GNR) donne lieu à de multiples interprétations sur les conséquences de l'arrivée de ce nouveau carburant. Elles sont sources d'inquiétudes ou d'incompréhensions. C'est pourquoi, à travers ce document, la FOP et Prolea ont voulu apporter un certain nombre de précisions.

Nous sommes bien conscients que la mise en œuvre de cette directive va avoir un impact sur nos exploitations : stockage, passage au GNR à 12h à 15h, etc... certes, tout changement peut susciter une appréhension. Mais nous estimons qu'il faut faire preuve de volontarisme dans la mise en œuvre de cette directive.

Tout d'abord, la commercialisation de ce nouveau carburant répond à une impérative obligation communautaire : utiliser un carburant moins polluant. Si cela est déjà en soi suffisant, ce n'est toutefois ni valorisant ni enthousiasmant ! C'est pourquoi, nous devons aller plus loin et faire de cet impératif un atout pour notre activité.

En effet, nous offrons qu'à côté de notre mission première qui est de nourrir les hommes, nous sommes aussi des producteurs d'énergies renouvelables. Nous contribuons donc à la constitution du bouquet énergétique de notre pays, grâce au biodiesel Diester ajoutant lui incorporé directement dans le gazole routier et désormais le GNR. Par notre engagement volontaire dans des démarches culturelles respectueuses du développement durable, nous contribuons en outre à la lutte contre les gaz à effet de serre, à la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles ainsi qu'à la diversité de nos paysages ruraux.

Tel est le message que nous voulons véhiculer ! Un message résolument volontariste et empreint de convictions sur notre capacité à nous adapter, à innover, à entreprendre, à être toujours plus efficaces et performants pour relever les défis humains, politiques, économiques, sociaux et territoriaux majeurs de ce XXI^e siècle.

Valût pourquoi nous devons être favorables à ce Gazole Non Routier, preuve de notre volonté d'être des agriculteurs responsables, des acteurs engagés et des citoyens déterminés à s'impliquer dans la construction d'un avenir collectif.

Alors soyons fiers d'être les promoteurs et les ambassadeurs d'une filière qui valorise aussi, au travers du gazole Non Routier, nos productions oléoprotéagineuses !

Gérard TUBERY
Président de la FOP
Fédération Française des Producteurs
d'Oléagineux et de Protéagineux

Découvrez les questions-réponses essentielles sur l'incorporation de biodiesel dans le nouveau carburant que nos engins et tracteurs agricoles consommeront de manière définitive en novembre 2011.

